

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M23- 020533

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	3535	Société :	RAY
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		SALIH Ahmed	
Date de naissance :		11/07/19	18/1740
Adresse :		Laâlitelle	
Tél. :		0666122712	Total des frais engagés : 812,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	09/10/2023	Age:	
Nom et prénom du malade :		SALIH Ahmed	
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :		Allergie	
Affection longue durée ou chronique :		ALD	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 26/10/2023
Signature de l'adhérent(e) :



Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/10/23	CG 612	2100 Dt	UR. MENNOUNI Mohamed Amine ORL et Chirurgie Cervico-Faciale INPE: 061290250	
26/10/23	CG 612	G	UR. MENNOUNI Mohamed Amine ORL et Chirurgie Cervico-Faciale INPE: 061290250	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
LE PHARMACIE HAMZA Casablanca - Tel: 0522 93 1028	09/10/23	360,00
LE PHARMACIE HAMZA Casablanca - Tel: 0522 93 1028	26/10/23	201,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

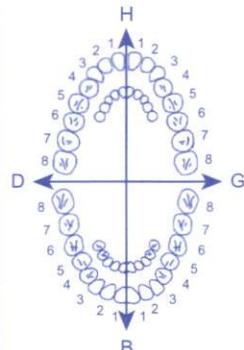
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

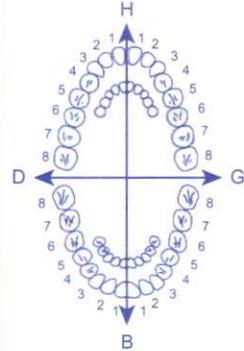
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	21433552
25533412	00000000
D	00000000
35533411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mennouni Mohamed Amine

- Traitement maladies Oreille, Nez et Gorge
- Chirurgie Cervicale et de la Face
- Traitement des Vertiges
- Troubles de l'Odorat, Dégustation et Surdit 
- Traitement de l'Allergie et Ronflements



د. محمد أمين منوبي

- أمراض و جراحة الأنف والأذن والحنجرة
- جراحة الوجه والعنق
- تشخيص و علاج المدوخة
- اضطراب الشم والتذوق والسمع
- علاج الحساسية والشخير

Casablanca, le 26/10/23

Selch Alamed

55,00

55,00x2
1 - Anaphesc 2 -
Acapabili

55,00

55,00x2
2 - Cetivac 10g
Acplur PH

LOT:224876
EXP:12/24
PPV:45DH80

201,60

STE PHARMACIE HAMZA
CASABLANCA
Lot. 6, Haj fatch Rue 6 N° 3 Lot. 64
Casablanca - T l: 0522 93 10 28

LOT 231343
EXP 06/25
PPV 45DH80

Dr. MENNOUNI Mohamed Amine
ORL et Chirurgie Cervico-Faciale
INPE:06290250

شارع 2 مارس تقاطع شارع موديبوكيتا، شقة 6 إقامة السنة (أمام مسجد السنة) - الدار البيضاء
548, Av 2Mars Angle Bd MODIBO Keita, Appt 6 R idence Sonna (en face mosqu e Sonna) CASABLANCA

T l : 05 20 800 508 - 06 19 81 66 66

Dr. Mennouni Mohamed Amine

- Traitement maladies Oreille, Nez et Gorge
- Chirurgie Cervicale et de la Face
- Traitement des Vertiges
- Troubles de l'Odorat, Dégustation et Surdité
- Traitement de l'Allergie et Ronflements



د. محمد أمين منوبي

- أمراض الأنف والأذن والحنجرة
- جراحة الوجه والعنق
- تشخيص وعلاج الدوخة
- إضطراب الشم والذوق والسمع
- علاج الحساسية والشخير

Casablanca, le 09/10/23

Szith Ahmed

78,60

78,60

Lot 001

Lotodes ST

Acetyl salicylate 1000 mg

LOT:070S014D
EXP:08/24
PPV:234DH00

Budenz sur orz

hN x 21 i

42,10

47,80

3 - D28

Mer

PPV:
EXP:
Lot N°:

A

42,10

TE PHARMACIE HAMZA

CASABLANCA

Lot 001

360

1000 mg

Lot 001

0522 93 10 28

74PKSTI 001

001

001

001

001

001

001

Dr. MENNOUNI Mohamed Amine
ORL et Chirurgie Cervico-Faciale
INPE: 061290250

شارع 2 مارس تقاطع شارع موديبوكيتا، شقة 6 إقامة المسنة (أمام مسجد المسنة) - الدار البيضاء
548, Av 2Mars Angle Bd MODIBO Keita, Appt 6 Résidence Sonna (en face mosquée Sonna) CASABLANCA

Tél : 05 20 800 508 - 06 19 81 66 66